

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 5 (1908)
Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

CINQUIÈME ANNÉE

N° 8.

AOUT 1908

AOUT

Pendant ce mois, la récolte prend fin, même dans les endroits les plus favorisés ; ce que les abeilles trouvent encore sur le sarrasin, les fleurs de seconde coupe est le plus souvent sans grande importance si la forêt n'ouvre pas ses réservoirs ; le tilleul, abondamment fleuri, n'a presque rien donné et le trèfle blanc, qui tapisse maintenant partout les prés, ne paraît guère plus généreux vis-à-vis de nos butineuses ; à l'heure qu'il est, nous n'avons pas encore vu trace de miellat. Le résultat de cette campagne sera donc assez médiocre dans la plupart de nos contrées ; Buttes et Coffrane feront exception, leurs rapports de 85 et 41 kilos pendant le mois de juin indiquent qu'il y a eu abondance de miel ; le chiffre de 85 kilos n'a même guère encore été atteint dans ce mois depuis que nous faisons des pesées ! Quelle différence entre le résultat de cette station et celui de la Châtelaine, 85 kilos et 4800 grammes ! Cette dernière ruche doit avoir été affaiblie et n'a guère donné la mesure de cette station. Nos collègues devraient se garder de laisser de pareilles souches sur la balance ; les observations faites sur ces populations ne sont d'aucune utilité pour le but que nous poursuivons.

C'est à présent le moment de préparer l'hivernage ; les ruches doivent avoir beaucoup de jeunes abeilles et comme dans certains endroits la récolte a cessé très tôt, la ponte aura suivi la même marche. Il sera de toute nécessité de réveiller encore la tendance de reproduction par un nourrissage spéculatif. Les œufs pondus dans la première moitié d'août nous fourniront une nouvelle génération qui seule nous donnera la garantie d'un bon hivernage. A cet effet, on ne distribuera pas trop à la fois (trois décilitres par ruche tous les deux jours suffisent, à moins qu'on n'ait besoin de compléter les provisions) ; ce travail doit être fait pendant deux ou trois semaines. Malheureusement le novice le renvoie toujours jusqu'à ce que ce soit trop tard, en septembre et même en octobre, et alors il se plaint de l'inefficacité du procédé ; la ponte ne recommence pas, les

provisions données sont mal operculées ou ne le sont pas du tout, elles se gâtent et les abeilles hivernent mal ; on s'est donné beaucoup de peine, on a fait de grosses dépenses en pure perte ! Prenons-nous y à temps mais n'oublions jamais que le pillage est un ennemi qui guette sans cesse une occasion favorable pour prendre pied dans le rucher ; donc pas d'imprudences ni de négligence !

Nos produits ne seront pas abondants, ne les vendons pas à des prix dérisoires, mais ayons soin de les présenter sous un dehors avenant ; éliminons toutes les boîtes vieilles, déformées, de mauvaise apparence, les neuves coûtent si peu ; il faut bannir du marché tout ce qui déplaît aux yeux, c'est la meilleure des réclames.

Plusieurs abonnés nous ont demandé de leur fournir l'adresse de personnes qui achèteraient du miel ; hélas ! il nous est impossible de les satisfaire, vu que nous ne sommes pas commerçants et que la rédaction nous donne déjà bien assez à faire.

Belmont, le 13 juillet 1908.

Ulr. GUBLER.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Séance générale ordinaire de printemps

à Fribourg, les 9 et 10 mai 1908.

(SUITE)

Deuxième journée.

Aux environs de 8 1/2 heures, débouchent sur la place de la Gare et d'un peu tous les côtés, les participants à la seconde journée.

Il fait déjà chaud, très chaud même ; de nouveaux collègues remplacent ceux qui ont dû repartir et la colonne, sous la conduite des aimables cicerones de la veille, s'ébranle dans la direction de Beau-regard où a lieu la visite du rucher de notre collègue M. RENEVAY, composé de ruches Dadant-Blatt, situées dans un joli jardinnet aux portes de la ville. Puis c'est M. GILLIARD qui malgré le commandement de la colonne de breaks trouve encore le temps de faire visiter son pittoresque rucher, plus important que le précédent.

Mais le rappel sonne et l'on s'engage sur la route qui doit nous mener à Bertigny chez M. JAQUET. Le soleil tape dur, la poussière est épaisse, un orage passe sur la montagne et ceux qui ont pris leur parapluie se félicitent réciproquement ! Enfin nous arrivons au rucher de notre collègue situé en pleine campagne, aux confins d'un grand verger. Une lignée de ruches Dadant-Blatt sont déjà munies



de leurs hausses, et pendant qu'on devise tout en faisant la visite d'usage... le temps passe et il faut de nouveau se mettre en route, ce dont les abeilles nous savent probablement infiniment gré.

En attendant les breaks, un photographe s'empresse autour de son appareil et tandis qu'il immortalise la bande, chacun de prendre sa tête de circonstance ou de bouger consciencieusement pendant la pose décidément un peu trop longue.

Mais voici la longue file de breaks ! ils sont pris d'assaut par les quatre-vingts et quelques apiculteurs dont une dame... la reine ! La colonne a fort grand air avec ses attelages dont le premier a quatre chevaux aux panaches rouges du plus bel effet et habilement conduits par leur propriétaire.

A 10 3/4 heures nous arrivons à l'Ecole d'agriculture de Grange-Neuve. Un superbe bâtiment en construction, aménagé selon les conceptions les plus modernes et qui doit abriter les différents services de l'école, domine la route. Il prouve la sollicitude du gouvernement fribourgeois pour la branche si importante qu'est l'agriculture. Il nous est donné de visiter sous la conduite compétente de M. Walther, le distingué directeur, les spacieuses étables qui abritent plus de cent têtes de bétail bovin de choix et sont une des gloires de l'école.

Nous traversons le domaine et arrivons à l'ancienne abbaye d'Hauterive qui date de 1130 et donne asile aux élèves de l'Ecole d'agriculture et de l'Ecole normale. Là, une charmante collation servie sous les voûtes de l'ancien cloître et offerte par le Département de l'agriculture nous permet d'apprécier à leur juste valeur les excellents produits du domaine.

M. GUBLER, président, remercie le gouvernement et le comité d'organisation de cette nouvelle attention généreuse, ainsi que du concert d'hier soir ; ces messieurs nous mènent « d'une fête à l'autre » dit-il, ce sont des charmeurs ! Comment ferons-nous désormais pour être à la hauteur ? Il constate à regrets en passant qu'une seule dame est de la partie.

M. COLLAUD remercie, au nom de l'assemblée, M. Walther qui a si bien préparé cette charmante réception.

M. WALTHER répond que c'est l'école qui est heureuse de recevoir les apiculteurs romands et les invite à revenir visiter dans quelque temps le bâtiment achevé et le nouveau rucher.

En route ! en route ! entend-on crier, et nous voilà entraînés à la nouvelle usine électrique, spacieusement installée avec six turbines et trois excitatrices, qui dispose de 11,000 chevaux de force et étend son action au loin puisqu'elle fournit la lumière à plusieurs communes neuchâteloises.



(Morly.)

Assemblée générale de la Société romande d'apiculture, à Fribourg, les 9 et 10 mai 1908.

(Patrie suisse.)

Nous remontons entre les deux énormes conduites d'adduction d'eau, et, sortant de terre à la façon des taupes, trouvons les breaks qui nous attendent à l'orée d'un bois.

Il n'y a pas de quartier, et .. en route pour Marly par des chemins en sous bois et en montagnes russes.

En arrivant chacun se demande s'il lui sera possible de faire dignement honneur au banquet qui est servi.

En attendant tous s'y préparent de leur mieux en s'humectant le gosier desséché par la poussière, et lorsqu'on se met à table, chacun trouve moyen de faire honneur au menu excellent de l'Hôtel de la Croix-Blanche.

M. COLLAUD ouvre la série oratoire en donnant la parole à M. BLANC, le dévoué président de l'Abeille Fribourgeoise, qui, en quelques paroles aussi bien dites que pensées, remercie les apiculteurs romands d'avoir répondu avec tant d'entrain à l'invitation de leurs collègues fribourgeois, ce qui a été pour le comité d'organisation une vive satisfaction. Nous avons cherché, dit-il, à joindre l'utile à l'agréable et si nous avons pu y arriver, c'est grâce au concours des bonnes volontés réunies du Département de l'agriculture, des sociétés fédérées et du dévoué M. Collaud. Il boit à la prospérité de la romande et de ses sections.

M. VIELLE, qui est fidèle à ses bonnes traditions, porte son toast aux dames apicultrices et aux épouses d'apiculteurs.

M. RUFFY constate avec humour que nous avons toujours quelque chose à apprendre, ce qu'il déclare en un style imagé. Après quelques mots sur l'introduction des reines, il insiste sur une union toujours plus intime de tous les membres de la société mère et pour que chacun contribue effectivement au développement du *Bulletin*, aux applaudissements unanimes, il espère que M. Gubler restera de longues années encore à la tête de la société ! Il convie chacun à boire à la santé du conseil municipal de Marly représenté par des crûs choisis qui circulent sur les tables.

M. BRETAGNE, désigné comme major de table, fait immédiatement battre un ban en l'honneur des autorités de Marly, qui n'ont pu assister à la réunion et ont envoyé leur carte de visite sous forme de bouteilles de vin d'honneur, et répond à M. Ruffy ; il donne ensuite la parole à M. GANDER qui, au nom de la section genevoise, remercie les collègues fribourgeois de leur accueil si démocratique et helvétique. Il est heureux de boire avec eux à la coupe fédérale et rêve de lever une fois son verre à la Fédération de toutes les sociétés d'apiculture de la Suisse entière. Il porte son toast à l'union de toutes les sections et à la prospérité de l'apiculture.

On entonne alors « les bords de la libre Sarine » en l'honneur du beau canton qu'elle traverse.

M. CRUCHET, de Pailly, raconte avec entrain en patois une vaudoiserie intitulée : « Qui ira sortir la chèvre demain matin ? »

Au nom de la section de la Côte neuchâteloise, M. C. BÉGUIN remercie encore chaudement nos aimables amis de Fribourg et boit à la Romande, autour de laquelle nous devons nous resserrer toujours plus.

En terminant, M. Blanc tient à remercier encore ses collègues et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette fête ; au nom des apiculteurs fribourgeois, il dit à tous « au revoir ! »

On se lève et pendant que l'on attelle les breaks, le photographe du matin nous emmène vers un tertre en gradin pour une nouvelle édition du souvenir qui doit nous faire passer à la postérité.

Chacun tire cependant sa montre et constate que l'heure du retour s'avance d'une façon inquiétante ; l'un après l'autre les breaks se remplissent et roulent au grand trot de leurs chevaux vers la ville en passant par les ponts suspendus.

On se sépare pour s'engouffrer dans les trains, c'est à peine si l'on a le temps de prendre congé les uns des autres... la fête est finie !

Chroniqueur d'occasion, je n'ai rendu que bien imparfaitement ce qu'une plume plus stylée aurait mieux su dire. Il aurait fallu plus de temps et de place pour consigner ici toutes les paroles aimables échangées, dire la cordiale réception, les délicates attentions dont nous avons été l'objet pendant ces deux journées de la part des autorités, du comité d'organisation, des sections fribourgeoises et des directeurs des établissements visités, etc., etc.

A eux tous, nous réitérons un chaud *merci* pour les heures inoubliables passées les 9 et 10 mai dans la ville des Zähringen.

Pierre ODIER.

LA PHARMACOPÉE HELVÉTIQUE ET L'APICULTURE

Depuis le 1^{er} mars de l'année courante, une quatrième édition de la Pharmacopée suisse, éditée en 1904, a été rendue obligatoire pour tous les cantons de notre patrie. Des modifications importantes ont été apportées à cette nouvelle édition.

De même que cela se produit dans toutes les branches de l'activité humaine, les méthodes de traitement des maladies, ainsi que les médicaments utilisés dans l'art de guérir, sont tour à tour préconisés, puis remplacés par d'autres, jugés plus actifs ou plus rationnels. Les méthodes plus exactes et plus scientifiques d'observation, les

progrès continus de la chimie, la mode aussi, ont fait disparaître des pharmacopées modernes une foule de préparations, auxquelles nos ancêtres accordaient des vertus curatives plus ou moins merveilleuses. Nous sommes bien loin du temps où les Esculapes d'autrefois administraient à leurs patients, de la momie d'Égypte, de la poudre de vipère, des ongles d'élan, de la poudre de corail, ou de ces préparations complexes contenant une foule de substances dont chacune était censée propre à combattre une maladie, et dont l'excipient était en général du miel.

Notre nouveau formulaire a donc été expurgé de beaucoup de préparations surannées et d'une foule de substances simples qui encombraient inutilement la matière médicale. Par contre, nous y trouvons toute la série des nouveaux médicaments chimiques, dont les noms se terminent en « ol », en « ine » ou en « al », naphthol, phénol, antipyrine, phénacétine, eucaine, euchinine, chloral, sulfonal, etc., etc., et aussi des substances à noms plus compliqués, tels que le Diéthylsulfométhyléthyleméthane, le diiodoparaphénol-sulfonate de zinc et d'autres encore.

Les produits de l'apiculture, le miel et la cire, quoique connus de toute antiquité, ont cependant trouvé grâce devant la commission de la pharmacopée, sans grand enthousiasme d'ailleurs, pour ce qui concerne le miel, du moins ; si je ne fais erreur, ce produit ne fait plus partie que de trois préparations officinales ; il est plutôt considéré comme un adjuvant ou un excipient agréable pour faire absorber des médicaments plus énergiques.

La cire, par contre, entre encore dans la préparation de plusieurs emplâtres et onguents. Dans plusieurs pommades, cependant, la cire est remplacée par la paraffine ou la vaseline, substances qui rancissent moins facilement. Mais, ce qui est surtout intéressant pour l'apiculteur, c'est que la nouvelle pharmacopée fixe officiellement les caractères que le miel et la cire doivent présenter pour être considérés comme purs.

Les normes fixées, font loi aussi bien pour le commerce intérieur des miels et des cires, que pour les produits importés, lesquels sont soumis au contrôle de l'administration des douanes.

Voici les principaux essais prescrits par la pharmacopée :

1^o Miel. Une partie de miel, délayé dans quatre parties d'eau froide, dans un verre conique, ne doit déposer au fond que quelques grains de pollen et des paillettes de cire ; il ne doit s'y trouver ni grains d'amidon, ni débris d'organes de l'abeille.

Une solution d'une partie de miel dans deux parties d'eau doit avoir après filtration un poids spécifique minimum de 1,12. Elle ne doit avoir qu'une faible réaction acide.

Le nitrate d'argent et le nitrate de baryum ne doivent produire dans cette solution qu'un léger trouble, après qu'on l'a acidifiée par quelques gouttes d'acide nitrique.

Si on mélange de cette solution avec volume égal d'ammoniaque, la couleur ne doit pas être modifiée, ce qui indiquerait la présence de matières colorantes étrangères.

Cinq centimètres cubes de cette solution, additionnés de deux ou trois gouttes de teinture d'iode, ne doivent se colorer ni en rouge vineux, ni en bleu (amidon).

Si on verse peu à peu 20 cm.³ d'alcool dans 2 cm.³ de solution de miel, il doit se produire tout au plus un léger trouble (dextrine). Enfin les cendres laissées par la calcination de 10 grammes de miel ne doivent pas dépasser 3 à 8 centigrammes, soit 0,3 à 0,8 pour cent.

Se basant sur le fait que le miel est en majeure partie composé de sucre de fruit (dextrose) et de sucre de raisin (lévulose) et ne contient habituellement qu'une faible proportion de sucre ordinaire (saccharose), les chimistes ont admis pour cette dernière espèce de sucre une limite au delà de laquelle le miel est déclaré falsifié. Or, il peut fort bien arriver que le miel contienne une proportion de sucre ordinaire plus forte que celle qui est généralement admise comme limite, et effectivement les résultats de certaines analyses ont déjà donné lieu à de violentes contestations. Cette présence d'une proportion anormale de saccharose peut s'expliquer, en dehors de toute idée de fraude de la part de l'apiculteur, par le fait que, ainsi que chacun le sait, si les abeilles, en leurs courses vagabondes, rencontrent du sucre ou des matières sucrées, sirops, confitures, etc., elles ne se font nullement faute de s'en gorger, et si l'on n'y prend garde, d'en transporter souvent de grandes quantités dans leurs ruches. Or, il n'est pas encore démontré jusqu'à quel point l'abeille est apte à intervertir et à transformer en miel tout le sucre qui passe rapidement par ses organes.

La falsification la plus usuelle du miel, celle qui a lieu par le glycose, ou sucre d'amidon est passée sous silence par la pharmacopée; les chimistes cependant la décèlent assez facilement.

Le champ des expériences est, on le voit, encore vaste, pour arriver à élucider en toute connaissance de cause, les questions encore controversées. Le contrôle que les membres des sociétés d'apiculture exercent les uns sur les autres n'est pas de trop pour arriver à réprimer les velléités de fraude qui peuvent se produire.

Quant à la cire, voici les principaux essais prescrits par la nouvelle pharmacopée :

Point de fusion, 62 à 64 degrés centigrades.

Poids spécifique, 0,960 à 0,970.

Voici comment on opère pour le déterminer :

On laisse tomber sur une plaque de verre froide des gouttes de cire, fondue à une température aussi basse que possible ; on abandonne à l'air pendant 24 heures les gouttes de cire ainsi obtenues, puis on les introduit dans de l'alcool à 34,5 pour cent en volume, à la température de 15° C., auquel on ajoute goutte à goutte de l'eau de même température, jusqu'à ce que les grains de cire restent en suspension dans l'eau. Il ne reste plus qu'à déterminer au moyen d'un aréomètre la densité du liquide, qui sera aussi celle de la cire.

Si on fait bouillir 1 gramme de cire dans 20 centimètres cubes d'alcool, pendant quelques minutes le liquide refroidi et filtré ne doit pas être coloré en jaune (addition de matière colorante), ni rougir le papier bleu de tournesol, ni se troubler par l'addition d'eau (acide stéarique, résines).

On détermine encore l'indice d'acidité de la cire qui doit être compris entre 19 et 21, puis l'indice d'éthérification, entre 72 et 79,5. L'indice d'acidité doit être à celui de l'éthérification dans la proportion de 1 : 3,6 à 3,8.

Je m'abstiens de reproduire le détail de ces deux opérations, qui sont très délicates et restent du domaine du chimiste-expert.

La cire blanche est soumise aux mêmes essais et doit fournir les mêmes résultats.

Comme on le voit, la question du contrôle des produits de l'apiculture a été soigneusement étudiée dans cette nouvelle édition de la Pharmacopée helvétique et il est à espérer que sous l'influence de la loi sur les denrées alimentaires adoptée l'an dernier, on arrivera à réprimer et à circonscrire les fraudes nombreuses qui se commettent dans le commerce des miels et des cires.

Paul MONNIER.

DE L'HIVERNAGE

Monsieur le Rédacteur,

Les lignes suivantes, que je recommande à votre bon accueil, ont pour but de rectifier l'article de M. Comtat, publié sous le même titre dans le dernier numéro du *Bulletin*.

L'hivernage, ou plutôt l'eau nécessaire aux abeilles en hiver, est une question fort importante et de nature à intéresser tous ceux qui s'occupent des abeilles. Le sujet n'est cependant que peu connu et je dois remercier M. Comtat d'en avoir dit quelques mots. Sa

manière de voir, fort répandue, du reste, est fausse, qu'il me permette de le lui dire tout en remettant les choses au point.

Chacun connaît le besoin d'eau qu'ont les abeilles. C'est pour y satisfaire que, sitôt la température assez élevée, nous voyons les pourvoyeuses se presser en foule partout où elles peuvent se procurer ce liquide. Mais, lorsque le froid règne encore en maître, où les abeilles se pourvoient-elles de l'eau qui leur est indispensable ?

« Dans l'humidité de la ruche », dit M. Comtat en se basant sur Hommel, qui écrit en effet : « En hiver, les abeilles n'ont pas besoin d'aller en chercher à l'extérieur, la condensation de leur transpiration et de leur respiration leur fournit toute la quantité nécessaire. »

Eh bien, n'en déplaise à ceux qui croient cela, et malgré la grande autorité, le grand savoir que je reconnais à Hommel, je me permets de m'inscrire en faux contre cette opinion. C'est une erreur de croire que les abeilles utilisent pour leurs besoins l'eau qui provient des vapeurs de condensation, comme c'est une autre erreur de croire que l'humidité de la ruche est nécessaire pour assurer un bon hivernage. Une trop grande humidité est tout aussi nuisible aux abeilles en hivernage qu'une sécheresse excessive. S'il m'était possible de citer ici les intéressantes expériences, relatives à l'hivernage, du grand apiculteur américain, M. Alexander, je n'aurais aucune peine à convaincre mes lecteurs ; il a perdu une quantité d'abeilles à cause du manque d'humidité ; mais il a eu également des hivernages désastreux dus à l'excès d'humidité. Il reconnaît qu'entre les deux extrêmes il y a un juste milieu convenant aux abeilles en hivernage.

Je ne suis pas partisan de l'humidité dans les ruches et je fais tout pour la réduire à son minimum. Ces gouttelettes ruisselantes qui semblent plaire à M. Comtat et lui assurer un bon hivernage sont, à mon humble avis, fort nuisibles aux abeilles et c'est parce que je crois que nos bestioles ont tout à craindre d'une humidité aussi grande et prolongée, que je viens dire aux apiculteurs de ne pas prendre trop au pied de la lettre les instructions de notre collègue genevois ; ils risqueraient fort, en la faisant, de voir nombre de ruches manquer à l'appel au printemps. Voilà pour l'humidité, voyons maintenant l'approvisionnement de l'eau.

On a cru pendant longtemps, et beaucoup d'apiculteurs croient encore, que les vapeurs émanant du groupe d'abeilles, vapeurs qui se transforment en gouttelettes adhérant aux parois ainsi qu'aux toiles et aux planchettes qui recouvrent les ruches, étaient la source où les abeilles puisent l'eau dont elles ont besoin lorsque la température ne leur permet pas de s'en procurer au dehors. On ne réfléchit

pas qu'à cette époque, les abeilles hivernantes forment un groupe compact et que toutes celles qui seraient tentées d'aller à la provision d'eau risqueraient fort d'être surprises par le froid et de succomber.

Un de nos maîtres en apiculture, le baron de Ber'epsch, remarqua, une année, une ruche ruisselante d'eau provenant de la condensation des vapeurs ; les insectes de cette ruche souffraient cependant de la soif, au point de se précipiter sur l'eau à leur portée, à chaque adoucissement de température. Le même fait a également été signalé par d'autres observateurs : des abeilles entourées d'eau souffraient de la soif, ce qui fit rejeter par plusieurs l'idée que les abeilles utilisaient les eaux de condensation. Après les premiers observateurs, des savants s'emparèrent de la chose et, frappés de ce qui leur semblait une anomalie, ils analysèrent ces eaux. Leurs recherches aboutirent à démontrer que ces vapeurs condensées contenaient toutes, sans exception, d'importantes quantités d'autotoxine⁽¹⁾ et que leur usage pouvait être nuisible aux insectes.

Mais cela ne nous permettait pas encore de connaître la source cachée où puisaient les abeilles. C'est à un chercheur russe du nom de Tseselski que nous devons enfin d'avoir la clef du mystère. Il avait maintes fois remarqué que, pendant l'hiver, les abeilles désoberculent toujours une certaine quantité d'alvéoles au-dessus de leur groupe, sans pour cela utiliser immédiatement le miel qui y est contenu. Frappé de ce fait, il prit le miel de plusieurs cellules nouvellement ouvertes et il put s'assurer que ce miel ne contenait qu'une fort minime quantité d'eau, tandis que le miel renfermé dans des cellules voisines, ouvertes depuis douze heures, avaient déjà absorbé la moitié et même les deux tiers de son propre poids d'eau.

Ces découvertes remontent déjà à bien des années ; les expériences que je viens de citer ont été répétées maintes fois, et toujours les résultats ont été semblables. Il faut donc bien admettre que, malgré ce qu'on en écrit, les abeilles n'utilisent pas les eaux de condensation, voilà pourquoi je ne pouvais laisser les idées émises par M. Comtat sans rectification.

Lors de la mise en hivernage, l'apiculteur agit sagement en donnant une certaine inclinaison aux plateaux de ses ruches pour faciliter l'évacuation de ces eaux. Si avec cela, il a donné à ses abeilles des vivres de bonne qualité et abondants, qui auront été bien operculés, s'il laisse l'air pénétrer librement dans la ruche, les abeilles feront le reste.

Moudon, 17 mai 1908.

L. FORESTIER.

(1) Poison produit par l'air vicié qui a servi à la respiration.

Résultat du travail de nos ruches sur balance en juin 1908.

	Altitude	Système de ruches	Force de la colonie	Résultat du travail	Journée la plus forte	DATE
	mètres					
Bramois (Valais)	501	Dadant	Moyenne	14,000 gr.	2,800 gr.	4
Econe »	515	»	»	—	—	—
Monthey »	401	»	Faible	10,200 »	1,500 »	2
St-Luc. »	1643	»	Bonne	20,900 »	2,500 »	28
Bulle (Fribourg)	760	»	»	18,200 »	2,300 »	18
Dompierre »	462	»	»	15,400 »	3,100 »	1
La Sonnaz »	570	»	»	6,900 »	1,100 »	1
Châtelaine (Genève)	430	»	»	4,800 »	2,000 »	2
Pregny »	453	»	Moyenne	10,150 »	3,000 »	1
Bournens (Vaud)	568	»	Faible	26,950 »	4,600 »	9
Correvon »	753	Dadant - Blatt	Moyenne	11,300 »	2,200 »	9
Novalles »	573	»	»	39,400 »	5,000 »	1
Panex s/Ollon »	928	Dadant	Bonne	16,800 »	2,000 »	3 4
La Patrouille s/Lutry »	780	Dadant - Blatt	»	24,500 »	2,200 »	9
Préverenges »	410	Dadant	S'est fortifiée	8,300 »	2,500 »	6
Thierrens »	798	»	a essaimé 2 fois	11,200 »	1,400 »	9
Vuibroye »	760	»	Moyenne	15,400 »	2,000 »	9. 10
Belmont (Neuchâtel)	491	»	Forte	37,450 »	4,500 »	1. 2
Buttes »	700	Dadant - Blatt	»	85,900 »	7,000 »	16
Coffrane »	800	Dadant	»	41,800 »	4,500 »	15
Côte aux-Fées »	1040	Dadant - Blatt	Moyenne	17,300 »	2,800 »	29
Couvet »	750	Dadant	Faible	9,300 »	1,300 »	18
St-Aubin »	458	Dadant - Blatt	Moyenne	11,800 »	2,800 »	1
Cormoret (Jura-B.)	711	Dadant	»	17,300 »	2,000 »	18
Courfaivre »	474	Dadant - Blatt	»	15,950 »	2,000 »	11
Tavannes »	761	Dadant	»	10,350 »	1,500 »	16

VARIETÉS

GENOLLIER. — *Incendie*. — Le joli chalet, entièrement en bois, construit, il y a quelques années, par M. Jaquerod, de Chesières, et qui servait d'abri-laboratoire au rucher de MM. Odier et Meyer, à Genollier, a été la proie des flammes samedi soir et a brûlé entièrement.

Comme d'habitude, on avait soufré les piles de hausses vides pour préserver les rayons des atteintes de la fausse-teigne et l'employé était rentré pour dîner à 6 1/2 heures. Il fut avisé un peu après par des voisins qu'une forte fumée s'échappait de la maisonnette, et peu d'instants après il fallait faire la part du feu.

Tout ce qui était à l'intérieur formait un aliment facile pour les flammes : rayons de cire, outillage, matelas, toiles, cadres, partitions, matériel de réserve, etc.

Les pompiers de Genollier, sous le commandement de M. A. Bolay, arrivés immédiatement avec leur pompe sur le lieu du sinistre, d'un accès fort difficile, ont pu préserver les ruches, circonscrire le feu et faire tomber les restes de la maisonnette du côté opposé aux ruches.

MM. Odier et Meyer, avisés par téléphone, n'ont pu que constater, à leur arrivée dans la nuit, les dégâts dont ils étaient victimes et que tout ce qu'il avait été possible de préserver du feu l'avait été.

(Feuille d'Avis de Lausanne).

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Chavan, Cully, 27 juin. — Les quelques lignes ci-après donneront une idée de ce que peuvent rapporter nos abeilles dans des endroits peu favorables comme Cully, situé, comme vous le savez, entre le lac d'un côté et le vignoble de l'autre jusqu'à une certaine distance.

L'année dernière j'ai amené de Pully où sont mes ruches à Cully où j'ai mon domicile, une ruche Dadant type à 14 cadres, curieux de voir ce qu'elle pourrait produire ici.

Franchement j'ai été étonné du rendement obtenu ; cette ruche m'a donné deux hausses complètement pleines d'un beau miel clair que j'ai prélevé le 25 juin.

J'ai suivi le conseil que M. Gubler a donné dans une de ses conférences à Lausanne, c'est-à-dire que j'ai espacé les cadres et n'en ai mis que dix au lieu de onze ; j'ai obtenu de cette façon de véritables blocs de miel pesant 3 et même 4 kg.

On se figure sans peine la somme de travail que représente cette récolte, si l'on prend en considération la situation peu favorable de Cully et la distance que les abeilles doivent parcourir pour atteindre les prairies qui s'étendent au-dessus de la limite des vignes, soit à 1200-1500 mètres environ du côté nord.

Ce n'est qu'au delà de cette limite que se trouve leur champ d'activité, puisque partout ailleurs il n'y a que le lac et le vignoble.

Encouragé par ce succès, je n'hésiterai pas à amener quelques colonies à Cully.

M. C. Béguin, Neuchâtel, 30 juin. — La récolte se fait bien lentement, la bise ou le vent de l'ouest dessèchent les fleurs et dès dix heures du matin les augmentations cessent. Les journées de pluie de la dernière semaine sont encore venues arrêter complètement le travail de nos butineuses qui ont fait un carnage des faux-bourçons en attendant le retour des beaux jours. Ce matin, 30 juin, la récolte s'annonce favorable, les ouvrières rentrent nombreuses et très chargées. Espérons encore sur une seconde récolte, puisque la première sera faible pour beaucoup et nulle pour d'autres.

M. Vuadens, Monthey, 30 juin — Point d'essaims chez moi cette année, ni chez mes voisins ! Les populations sont restées faibles dans la plaine, aussi la récolte sera-t-elle maigre ?

La neige du 23 mai a tout compromis ; la ponte a dû être ralentie, sinon tout à fait suspendue pendant quelques jours. Les ouvrières tuaient les mâles en masse, croyant sans doute que la mauvaise saison était arrivée.

Le vent chaud (fœhn), qui a soufflé avec violence le 19 et le 20 juin, a aussi emporté beaucoup d'abeilles.

J'ai eu l'occasion de visiter le superbe rucher de M. Ad. Défago à Val-d'Illiez ces jours passés, mais celui-ci, par contre, regorge de miel et d'abeilles, sa situation au fond de la vallée, à proximité des deux versants couverts de fleurs, est excellente.

Je suis arrivé au moment même où il recueillait son sixième essaim sur 18 à 20 ruches environ.

M. Défago est un débutant en apiculture, ce dont on ne se douterait pas à la vue de son rucher et de ses accessoires qui sont tous marqués au coin du progrès et de l'intelligence et qui ne trahissent le commençant que par la peinture fraîche des ruches et la blancheur du coquet bâtiment qui sert d'atelier et de laboratoire.

Ils ne sont pas nombreux les apiculteurs dans la belle vallée d'Illiez !

M. Colliard, curé, Dompierre, 1^{er} juillet. — En ce moment les ruches deviennent fortes, mais en pure perte.

La froidure qui a persévéré jusqu'à fin avril a empêché une ponte suffisante. Les premières fleurs ont apparu avec les premiers beaux jours. Toutes les ouvrières sont allées aux champs ; elles ont bien travaillé, mais combien y sont restées. Aussi l'augmentation des populations a été trop faible. Toutes les hausses n'ont pas été occupées et combien peu sont remplies.

Ce sera une année d'études et d'expériences.

M. Mahon, Courfaivre, 1^{er} juillet. — Le résultat n'est pas brillant. L'esparcette et la sauge, qui fournissent le gros de la récolte de miel dans ma localité, n'ont pas donné de nectar et je suis à me demander si les scabieuses, assez nombreuses dans les prairies naturelles, n'avaient pas donné, si j'aurais seulement un kilo de miel.

Nous aurons une belle floraison de trèfle blanc. Les abeilles le visitent mais sans grand profit.

Avec cinquante-deux ruches je n'ai eu aucun essaim, même avec quelques

changements de reine naturelle et dans le Jura nord ils ont été très rares, à ce que j'ai pu savoir.

Actuellement les colonies sont très belles, sauf quelques rares exceptions.

M. Descoullayes, Préverenges, 4 juillet. — Commencé à extraire le miel. Quoique tout operculé, il est plus liquide qu'à l'ordinaire, d'un beau jaune clair. Mes deux meilleures ruches (italiennes) ont donné chacune 30 kilos. Moyenne 12 1/2 kilos.

Mes quatre Layens, quoique très bien pourvues, ne me donnent presque rien.

M. Souvey, Bulle, 4 juillet. — Malgré tout le plaisir que j'aurais eu de vous adresser quelques essaims, il ne m'a pas été possible de le faire, aucune de mes colonies n'a essaimé.

Je ne suis pas satisfait de mon rucher cette année ; les colonies ne se sont pas développées et la plupart sont restées très médiocres, au point qu'un certain nombre de hausses sont encore vides. Si la floraison des regains et des tilleuls ne vient pas sortir les abeilles du calme profond où elles se trouvent, la récolte sera bien médiocre.

M. Gay, Bramois, 8 juillet. — Le résultat médiocre est dû au mauvais temps qu'il a fait au moment de la grande récolte (ici du 25 mai au 15 juin). Les abeilles et la floraison ont été contrariées par le vent ou la pluie.

Vers le 20 mai, les ruches étaient fortes et ont reçu la hausse, mais depuis lors, bien qu'elles aient encore augmenté en population, l'apport n'a pas été ce que l'on pouvait attendre.

J'ai bien placé quelques doubles hausses, mais plutôt pour leur conservation et pour donner de la place qu'en vue d'une augmentation de récolte.

Les ruches que j'ai à la montagne sont maintenant en pleine récolte et comme le temps est favorable il est à prévoir qu'elles donneront plus qu'en plaine ; un essaim apporté de Bramois y a bâti les onze cadres en quatre jours sans que je lui aie donné du sirop.

M. Rey, curé, St-Luc, 10 juillet. — Le résultat de juin est satisfaisant et supérieur à celui des trois années précédentes qui accusent une augmentation respective nette de + 15 kg. en 1905, 19 kg. en 1906 et 13 kg. 700 en 1907 contre 20 kg. 900 en 1908.

Juillet est le grand mois de la récolte à la hauteur où se trouve mon rucher. Le développement des colonies a été tardif. Elles n'étaient pas prêtes pour la récolte en juin, mais elles le sont pour juillet.

M. Farron, Tavannes, 8 juillet. — Ils sont déjà bien lointains les beaux jours de Fribourg et Marly ; c'était le printemps dans toute sa fraîcheur et sa beauté, et maintenant on croit déjà voir les avant-coureurs de l'automne. C'est avec un frisson qu'on va faire une tournée dans son rucher, pour y voir les plateaux des ruches jonchés de larves de faux-bourçons expulsées. Quant au miel, même par les jours chauds, il n'y en a pas davantage dans les prés et les forêts que sur la route poudreuse. Il faut se hâter de prendre toutes les hausses avant que M. Ruffy ne nous crie de sa voix autorisée : « Voilà juillet qui tire à sa fin ; mettez donc en hivernage ! »

Nous avons du miel, et même, si nous n'avions pas eu ce printemps tant de ruches affaiblies, nous en aurions beaucoup ; les fortes colonies sont là pour le prouver.
